

SERVIQ - CORPORATION DE SERVICES DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la deuxième assemblée générale des membres de SERVIQ, tenue à la salle Gouverneur de l'Hôtel Gouverneur-Place Dupuis, 1415, rue St-Hubert, en la Ville de Montréal, le 18^e jour du mois de juin 2002 à 17h30.

SONT PRÉSENTS :

Les membres de SERVIQ dont les noms apparaissent à la liste des présences annexée au procès-verbal sous la cote annexe A. Ces personnes constituent le quorum requis pour tenir l'assemblée.

Sont également présents : Messieurs Zaki Ghavitian, ing., président, Pierre Sauvé, ing., vice-président, Michel Lacharité, ing., trésorier et Radu Kaufman, ing., secrétaire et directeur général.

Me Michel Lespérance, secrétaire général de l'Université de Montréal est également présent.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée générale des membres de SERVIQ est ouverte à 18h00 sous la présidence de Monsieur Zaki Ghavitian, ing.

Il présente aux membres de l'assemblée, les personnes formant le conseil d'administration de SERVIQ.

2. CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

Le président demande au secrétaire si l'assemblée a été convoquée selon les règles. Le secrétaire répond, qu'en conformité avec l'article 10.4 des règlements généraux de SERVIQ, l'avis de convocation a été publié dans la revue PLAN, édition de mai 2002. Il rappelle que l'avis mentionnait la tenue de l'assemblée générale, le mardi 18 juin 2002 à 17h30, à la salle Gouverneur de l'Hôtel Gouverneur Place Dupuis à Montréal.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président demande au secrétaire s'il y a quorum pour cette deuxième assemblée. Le secrétaire répond que, selon l'article 10.8 des règlements généraux, la présence de 50 membres est suffisante et mentionne que ce nombre est déjà atteint puisque 50 membres sont présents.

Le président déclare donc l'assemblée légalement constituée.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président présente Me Michel Lespérance, secrétaire général de l'Université de Montréal et lui demande de bien vouloir agir comme modérateur de l'assemblée.

Sur proposition de Monsieur François Granger, ing.,
appuyée de Monsieur Robert Dufresne, ing.

A-2002-001 L'ASSEMBLÉE MODIFIE l'ordre du jour pour insérer point entre les points 3 et 4, un nouveau point « Désignation d'un modérateur » et demande que la numérotation de l'ordre du jour soit ajustée en conséquence.

Le vote est demandé sur cette proposition. Après la tenue du vote, la proposition d'amendement de l'ordre du jour est adoptée.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Me Michel Lespérance accepte la désignation de modérateur de l'assemblée.

Une proposition est faite à l'assemblée par Monsieur Louis Champagne, ing., secondée par Monsieur Ramzi Chahine, ing., à l'effet de déplacer les points 11 et 12, avant le point 6. Après discussion, le vote est demandé sur cette proposition. Suite à la tenue du vote, la proposition de déplacer les points 11 et 12 avant le point 6 est rejetée à la majorité.

Sur proposition de Monsieur Michel Lacharité, ing.,
secondée par Monsieur Radu Kaufman, ing.

A-2002-002 L'ASSEMBLÉE MODIFIE le point 7 de l'ordre du jour pour le libeller ainsi : Présentation du rapport annuel, des états financiers et du rapport des vérificateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Monsieur Louis Champagne, ing.,
Appuyée de Monsieur Robert Dufresne, ing.,

A-2002-003 L'ASSEMBLÉE ADOPTE l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 31 MAI 2001

Le modérateur demande au secrétaire s'il a reçu des demandes de modifications au procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2001. Le secrétaire répond qu'il n'a reçu aucune demande de la sorte.

Sur proposition de Monsieur Robert Dufresne, ing.
secondée de Monsieur Claude Crevier, ing.

A-2002-004 L'ASSEMBLÉE ADOPTE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 mai 2001 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL, DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Le président présente et commente le rapport annuel.

Le trésorier, Monsieur Michel Lacharité, ing., présente son rapport et donne lecture du rapport des vérificateurs.

Le vice-président, Monsieur Pierre Sauvé, ing., présente son rapport.

Une période de questions sur le rapport annuel et les états financiers s'ensuit. Pendant cette période on convient que SERVIQ fera les suivis ci-après :

- Faire apparaître le budget aux états financiers de l'année prochaine
- Transmettre le code d'éthique à un membre qui en a fait la demande

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a eu lieu au point précédent.

9. RATIFICATION DU RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Le président présente les modifications proposées au règlement. Après discussion, le règlement à ratifier est retiré.

10. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

CONSIDÉRANT que l'année 2001-2002 termine le mandat confié à la firme d'experts comptables KPMG et que SERVIQ doit procéder à un appel d'offres pour le choix des vérificateurs chargés de vérifier les livres et comptes de SERVIQ ;

CONSIDÉRANT que le trésorier et le directeur général ont étudié les différentes propositions des cabinets d'experts comptables ;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'administration, émise par la résolution numéro CS-2002-122, adoptée lors de sa séance du 17 juin 2002 ;

Sur proposition de Monsieur Michel Lacharité, ing.,
secondée de Monsieur Robert Dufresne, ing.

A-2002-005 L'ASSEMBLÉE CONFIE à la firme Verrier, Paquin, Hébert , le mandat de vérification des affaires de SERVIQ pour les exercices se terminant les 31 mars 2003 et 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Un membre demande si l'assemblée a toujours quorum. Le président répond que oui, en autant que 50 membres soient présents à l'ouverture de l'assemblée et que par la suite, un minimum de 10 membres soient présents.

Monsieur Claude Martineau, ing., en appelle de la décision du président.

Le vote est demandé et l'appel est rejeté.

11. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ÉLUS PAR LES MEMBRES HONORAIRES

Monsieur Robert Dufresne, ing., ,membre honoraire, mentionne qu'en vertu des règlements généraux, les administrateurs élus se sont rencontrés avant l'assemblée générale et ont élu à l'unanimité, les personnes suivantes au poste d'administrateurs élus par les membres honoraires :

- Monsieur Guy Arbour, ing.
- Monsieur Jean-Paul Beaulieu, ing.

12. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ÉLUS PAR LES MEMBRES RÉGULIERS

Il y a deux (2) postes à combler.

Le conseil d'administration, par sa résolution numéro CS-2002-120.1, a recommandé les personnes suivantes aux postes d'administrateurs élus par les membres réguliers :

- Monsieur Claude Crevier, ing.
- Madame Hélène Vaillancourt, ing.

Le modérateur demande s'il y a des mises en nomination dans la salle.

Madame Micheline Bétournay, ing., présente Monsieur Claude Martineau, ing., qui accepte.

Monsieur François Granger, ing., présente Monsieur José Luis Munoz, ing., qui accepte.

Madame Yasmine Alloul, ing., présente Monsieur Sid Zerbo, ing., qui a fait parvenir une procuration.

Le secrétaire informe les membres des modalités d'élection des candidats.

Le modérateur invite les candidats à se présenter brièvement.

Présentation des candidats

Le modérateur invite les membres à choisir le mode de scrutin, soit à main levée, soit par scrutin secret.

Sur proposition de Monsieur Giuseppe Indelicato, ing.,
secondée de Monsieur Claude Martineau, ing.,

A-2002-006 L'ASSEMBLÉE DÉCIDE de tenir les élections au moyen d'un scrutin secret.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT.

Après un premier tour de scrutin, Monsieur Claude Crevier, ing., est élu par les membres réguliers au poste d'administrateur.

Un second tour de scrutin est nécessaire.

Messieurs José-Luis Munoz, ing., et Monsieur Sid Zerbo, ing., se désistent.

Un second tour de scrutin est tenu et Madame Hélène Vaillancourt, ing., est élue par les membres réguliers au poste d'administrateur.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

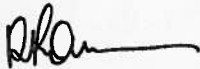
Le modérateur remet l'assemblée au président.

Le président remercie Me Michel Lespérance, ainsi que les membres du conseil d'administration et plus particulièrement Monsieur Pierre Sauvé, ing., pour le travail accompli au cours de son mandat. qui prend fin Il le félicite des résultats obtenus et l'invite à participer aux comités de SERVIQ. Il remercie également les employés.

Sur proposition de Monsieur Claude Martineau, ing.,
secondée par Monsieur Robert Dufresne, ing.

~~A-2002-007 L'ASSEMBLÉE LÈVE la séance à 20h55.~~

Le secrétaire et directeur général.



Radu Kaufman, ing.

Adoptée par l'Assemblée générale,
le 11 juin 2003